



✉ 3, Place Saint Pierre - 33480 AVENSAN

Avensan, le 12 décembre 2022

ATTESTATION

Je soussigné, Patrick BAUDIN, Maire de la Commune d'Avensan, atteste que l'arrêté accordant le PA 03302222S0002 accordé le 1^{er} septembre 2022 au nom de SEVERINI PATRIMOINE n'a fait l'objet d'aucun recours ni de retrait.

Le précédent arrêté a fait l'objet d'un envoi auprès de la préfecture le 1^{er} septembre 2022.

La commune d'Avensan renonce à son droit de préemption.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

 Le Maire
Patrick BAUDIN



☎ 05 56 58 17 07

Télécopie 05 57 88 61 88

Email : mairie.avensan@mairie-avensan.fr

Site : <http://www.mairie-avensan.fr>